

DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX PROMETTEURS

Alors que le Chili continue à libéraliser le commerce et les investissements ainsi qu'à moderniser ses procédés de production, de considérables débouchés s'ouvrent rapidement aux entreprises canadiennes. Voici les secteurs les plus prometteurs.

Industrie minière

Le secteur minier du Chili, fortement axé sur les exportations, génère près de 8 % du PIB et, en 1994, il a enregistré un chiffre d'affaires à l'étranger de 5,1 milliards \$ US. Les exportations canadiennes de matériel d'exploitation minière (à l'exclusion de la machinerie) vers le Chili ont doublé depuis 1992, pour atteindre 15,4 millions \$ en 1994.

Le Chili est le plus grand producteur et exportateur de cuivre du monde, fournissant 27 % de la production totale des pays occidentaux. Il arrive également en tête des producteurs et des exportateurs de potassium et de nitrate de sodium.

L'incapacité du Chili à répondre à ses besoins en matériel d'exploitation minière (fournissant seulement 10 % de la demande) ainsi que ses tarifs douaniers avantageux expliquent le volume considérable des importations, évaluées à 600 millions \$ par an.

L'intensité des activités minières du Chili ainsi que l'excellente réputation du Canada pour sa fiabilité en tant que fournisseur ont considérablement amélioré les possibilités d'exportation et de transfert de technologie s'offrant aux entreprises canadiennes. C'est pourquoi la présence du Canada dans le secteur minier chilien a connu une croissance vertigineuse.

Pendant plusieurs années, le Canada s'est classé en tête des investisseurs étrangers dans l'industrie minière, avec des investissements réels et prévus dépassant les 5 milliards \$ US. Ce chiffre augmentera probablement, car plusieurs nouveaux projets sont en cours dans les secteurs du cuivre, de l'argent et de l'or. À ce jour, 32 sociétés d'exploitation minières canadiennes œuvrent au Chili et 10 y sont présentes par le biais de représentants chiliens.

La foresterie

La foresterie est l'un des secteurs les plus dynamiques du Chili, affichant une croissance annuelle de 9 % depuis

1978. Les plantations d'arbres non indigènes les plus importantes au monde constituent le moteur de l'expansion forestière chilienne. Elles sont exploitées par des intérêts privés et fournissent près de 90 % des matières premières de l'industrie. Ces plantations, qui couvrent plus de 1,8 million d'hectares, sont entourées de 7 millions d'hectares additionnels de forêt indigène.

Bien qu'elles puissent sembler modestes en comparaison de celles des exploitations forestières traditionnelles de l'hémisphère nord, les exportations de produits forestiers (2,4 milliards \$ US en 1995) équivalent à 14,4 % de l'ensemble des exportations chiliennes.

Les Chiliens sont désormais plus sensibilisés aux conséquences de la déforestation, d'où une forte pression pour l'établissement de normes environnementales plus rigoureuses. Cet état de choses, conjugué aux poussées de récession et à la baisse des prix des matières premières, oblige les entreprises chiliennes à accroître leur efficacité et, de là, à se doter de matériel plus poussé et à intégrer de nouvelles technologies.

De façon plus précise, les entreprises canadiennes peuvent envisager des débouchés dans les domaines du matériel de récolte et de sciage, des pâtes et papiers, de la sylviculture, du matériel et des services de transport et de lutte contre les incendies, des produits liés à la sécurité et des systèmes d'information géographique.

L'environnement

Le gouvernement s'est donné comme priorité d'assumer ses responsabilités sur le plan environnemental, surtout en raison de la volonté du Chili d'adhérer à l'ALENA et à sa convention accessoire relative à l'environnement. Depuis mars 1994, le Chili s'est doté d'une loi cadre qui englobe de nombreux éléments fondamentaux de la réglementation environnementale, dont des définitions juridiques claires, des systèmes d'évaluation environne-

mentale et des outils de gestion. CONAMA, l'organisme chilien chargé de l'environnement, est en train d'élaborer des normes, des règlements et des critères destinés à l'évaluation des impacts sur l'environnement et aux programmes de décontamination et de restauration, plus particulièrement dans les secteurs de l'exploitation minière, de la foresterie, de l'agriculture et de l'industrie.

En janvier 1995, le Canada et le Chili ont signé un protocole d'entente sur la coopération environnementale qui devrait ouvrir ce secteur à la technologie et au savoir-faire du Canada en ce domaine. Par suite de ce protocole d'entente, plusieurs activités se sont déroulées avec succès, dont des ateliers, des séminaires et l'apport de compétences canadiennes en matière de législation environnementale. La gestion des déchets solides et liquides, la restauration de site, l'eau potable, la gestion des déchets municipaux et domestiques, ainsi que la gestion des zones côtières sont des champs d'action qui offrent d'excellents débouchés.

La technologie de l'information et les télécommunications

Le secteur clé des télécommunications présente un énorme potentiel commercial à la suite de la privatisation et de la déréglementation de ce domaine d'activité, et de la décision du gouvernement d'autoriser la libre concurrence à tous les niveaux. Le Chili pourra bientôt se targuer de posséder plus d'entreprises de télécommunication par habitant que tout autre pays au monde, car il offre aux exploitants nationaux comme étrangers l'occasion de mettre à l'essai un système à ondes porteuses multiples pour l'acheminement des appels interurbains. Les services conjoints de communication par câble et de téléphonie offrent également des possibilités considérables, car de nombreux investisseurs ont choisi le Chili pour éprouver leurs applications

Voir page V - Télécommunications

DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX PROMETTEURS

Télécommunications

(Suite de la page IV)

multimédia et celles destinées à l'auto-route électronique en Amérique latine.

Le gouvernement chilien met l'accent sur deux domaines : la téléphonie en milieu rural et les services de communications personnelles (SCP). Il a établi, pour une durée de quatre ans, un fonds de développement qui servira à étendre les réseaux de télécommunication dans les régions rurales.

Il existe également un certain potentiel en informatique, surtout en ce qui concerne les périphériques, les imprimantes, le matériel de réseau local, les logiciels d'application et de mise en réseau ainsi que l'échange électronique de données.

Le marché chilien de la géomatique est évalué à environ 30 millions \$ US par année. Les activités géomatiques traditionnelles, comme l'arpentage et la cartographie, sont prises en charge par l'armée qui s'affaire présentement à l'amélioration de ses installations et à l'adoption de systèmes numériques. De plus, l'importance qu'accorde le Chili à la mise en valeur des ressources a conduit à la mise en œuvre de diverses technologies géomatiques, surtout dans les secteurs de l'exploitation minière et forestière.

Les entreprises canadiennes peuvent envisager des débouchés dans les domaines suivants : arpentage cartographique, photographie aérienne, arpentage géophysique, imagerie par satellite, systèmes mondiaux d'information, imagerie radar, systèmes de planification urbaine et systèmes de positionnement global.

L'énergie

Au cours des trois dernières années, la consommation énergétique de base a augmenté en moyenne de 7 % au Chili. La Commission nationale de l'énergie prévoit que la croissance annuelle atteindra 8,5 % durant les cinq prochaines années.

La croissance rapide de l'économie chilienne a créé une forte demande à l'égard des nouveaux systèmes énergétiques. La production d'électricité

est l'un des secteurs chiliens dont l'expansion est la plus marquée, surpassé en cela uniquement par l'industrie pétrolière. Les centrales hydro-électriques représentent environ 60 % de la production chilienne, les autres 40 % étant produits par des centrales au charbon.

L'arrivée, en 1997, de gaz naturel argentin au Chili fera certainement beaucoup bouger les choses dans les secteurs de l'électricité, du pétrole et du gaz. La société Novacorp International d'Edmonton fait déjà partie du consortium GasAndes qui construit présentement un gazoduc entre Mendoza, en Argentine, et Santiago, au Chili. Ce groupe envisage également la construction d'un second pipeline entre Neuquén, dans le sud de l'Argentine, et Concepción, dans le sud du Chili. Un second consortium, sous l'égide de la société américaine Tenneco, étudie la possibilité de construire un pipeline qui relierait Neuquén à Concepción et Santiago, alors que d'autres intervenants se penchent sur un éventuel pipeline entre la Bolivie et le nord du Chili.

L'arrivée du gaz naturel au Chili devrait engendrer un vaste mouvement de conversion des usines de transformation existantes du charbon et du mazout à l'alimentation directe en gaz naturel, plus particulièrement dans les secteurs de la foresterie (pâtes et papiers), de l'exploitation minière, des pêches et de la transformation des aliments. On verra également surgir d'autres débouchés dans les domaines suivants : systèmes de chauffage résidentiels au gaz naturel, appareils ménagers, comme par exemple les sècheuses et les fours, conversion des autobus et des taxis au gaz naturel, services d'ingénieur-conseil et construction de pipelines.

L'agro-alimentaire

L'agriculture est le cinquième secteur en importance au Chili, générant environ 7 % du PIB et 16 % de l'ensemble des emplois. Le blé (blé dur et blé de printemps), les lentilles, les pois, le millet, le tabac, les produits laitiers, les aliments transformés, les confi-

series, les produits carnés et la zoogénétique forment la plus grosse part des importations agricoles chiliennes du Canada.

Les entreprises canadiennes peuvent compter sur de nombreux débouchés dans ce secteur, surtout avec les céréales et les légumineuses (en raison de la faible production locale, le Chili compte augmenter ses importations de blé au cours de la prochaine décennie), ainsi qu'avec les lentilles, les pois et les haricots. Le Chili s'intéresse à la zoogénétique, car il tient à améliorer les lignées de son cheptel bovin pour la viande et les produits laitiers. Quant aux aliments transformés, le marché se diversifie et s'étend en raison de la rapide évolution des habitudes des consommateurs.

Les pêches

Confiné entre les Andes et l'océan Pacifique, le Chili possède un littoral de plus de 4 300 kilomètres. En dépit de cet extraordinaire accès aux ressources de la mer, ce n'est que dans les années 1960 que la pêche industrielle a débuté au Chili. Depuis lors, le secteur des pêches occupe une place de plus en plus grande dans l'économie chilienne. En 1993, les activités de base de ce secteur représentaient plus de 1 % du PIB, et presque 2 % si l'on y inclut les activités de transformation.

Ce domaine représentait 12,4 % de la totalité des exportations en 1993, soit 1,2 milliard \$ US, et le total des investissements dans les pêcheries chiliennes dépasse désormais les 2 milliards \$ US. Des investissements récents ont servi 30 % de l'approvisionnement mondial.

L'industrie aquicole est poussée par un vent de prospérité qui a commencé à souffler au milieu des années 1980. Bien qu'elle ne représente que 2,2 % de l'ensemble des arrivages de l'année 1993, l'aquiculture a généré industriels : la farine de poisson et l'aquiculture. Sur l'ensemble des arrivages de poisson en 1993, 87,5% ont servi à la préparation de farine. Le Chili est désormais le deuxième plus important exportateur de farine de poisson, derrière le Pérou,

Voir page VII - Les pêches